



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Saint Pie X et la Corédemption

Le mot de l'aumônier

Le R.P. Dillenschneider, rédemptoriste, dans son livre très important, intitulé *Marie au service de notre Rédemption*, procède à une analyse de la Lettre encyclique *Ad diem illum* que saint Pie X¹ a publiée le 2 février 1904, en ce qui concerne la Corédemption de Marie. Voici le résumé qu'il en fait².

Le but de l'encyclique est de motiver fortement la médiation de la Vierge dans la dispensation des grâces du salut. Marie, Médiatrice de grâces, nous conduit normalement au Christ en qui tout doit être restauré. C'est à cette idée maîtresse que tendent tous les développements de ce magistral document.

La première grande activité salvifique de l'Immaculée s'origine au mystère de l'Incarnation du Verbe. Avec son Fils premier-né, Elle porte mystiquement dans son sein tous les membres futurs du Christ-chef. Mais ce n'est là que le début de sa mission salutaire. Car Elle est appelée à coopérer à notre salut comme l'universelle dispensatrice des grâces qui nous sauvent. En deux paragraphes distincts, Pie X établit la légitimité de cette prérogative médiatrice de la Vierge et le caractère de cette médiation au regard de la médiation primordiale du Christ.

Comment se justifie la médiation universelle de Marie dans la distribution des grâces ? Tout d'abord par sa coopération ministérielle et prédispositive à notre Rédemption. Non seulement Elle a donné au monde la victime du Salut, mais cette victime, Elle l'a gardée, nourrie, et, au moment voulu, présentée à l'autel du sacrifice. Il y a eu dès lors entre Elle et son Fils victime, une communauté de vie et de douleurs jamais interrompue.

Vient le temps de l'immolation suprême où sa coopération devient plus étroite et plus directe ; « Elle est debout près de la Croix de Jésus, non pas entièrement abîmée dans la vision du spectacle cruel qui s'offre à Elle, mais aussi toute à la joie du Fiat de l'offrande de son Fils pour le salut du genre humain. D'ailleurs, Elle prit si bien part à ses douleurs qu'Elle eût plus volontiers assumé, si la chose eût été possible, tous les tourments qu'Il endurait ». Et le

pontife de conclure : « *La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue, et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang* ».

Sur l'interprétation de ce passage capital, les avis des théologiens sont divergents. Ce qu'il s'agit de fixer, c'est le sens exact de *reparatrix perdit orbis*³. Marie est-Elle, dans la pensée de Pie X, la « *reparatrice de l'humanité déchue* » sur le seul plan de la Rédemption subjective ?⁴ [...] Marie mérita de devenir la réparatrice de l'humanité pécheresse et la distributrice des grâces. Sans doute. Mais le document pontifical affirme expressément qu'Elle mérita cette seconde prérogative en raison de la première, méritée tout d'abord dans l'ordre de la Rédemption objective. [...] Nous traduirions ainsi le passage discuté : « *La conséquence de cette communauté de sentiments entre Marie et Jésus, c'est que Marie mérita très dignement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue, et c'est pourquoi aussi la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang* ».

Dans le paragraphe suivant de l'encyclique, Pie X définit exactement la nature de la médiation universelle de Marie au Ciel en fonction de celle de son Fils. Jésus-Christ est médiateur *indépendant et par nature* ; Marie est médiatrice *subordonnée et par grâce*, mais sa médiation est quand même fondée sur sa communauté de souffrances et de volonté avec le Rédempteur. « *Certes, écrit le pontife, nous n'entendons pas dire que la dispensation de ces trésors ne soit pas un droit propre et particulier de Jésus-Christ ; car ils sont le fruit de sa mort à Lui seul, et Lui-même est, de par sa nature, le médiateur entre Dieu et les hommes. Toutefois, en raison de cette communauté de douleurs et d'angoisses entre la Mère et le Fils déjà mentionnée plus haut (c'est-à-dire communauté de compassion qui Lui mérita de*

¹ L'auteur publie en 1947, bien avant la canonisation du pape Pie X.

² *Bureaux du Perpétuel Secours*, Hagueneau, 1947, pp. 60-65. C'est un ouvrage de référence entièrement consacré à la théologie de la Corédemption.

³ Réparatrice de l'humanité déchue.

⁴ Rédemption objective : fruit de la Passion avant son application aux âmes ; Rédemption subjective : la Passion en tant qu'elle est appliquée aux âmes. Suit, dans le texte, l'analyse de l'objection des opposants que nous ne citons pas.

devenir la réparatrice du genre humain), il a été donné à cette auguste Vierge d'être auprès de son Fils unique, la très puissante médiatrice et avocate du monde entier ». [...]

Jésus-Christ est médiateur principal de la grâce ; Marie est médiatrice secondaire ; Lui est médiateur-chef ; Elle est médiatrice qui occupe dans le Corps mystique la place du cou. « *La source est donc Jésus-Christ ; de sa plénitude, nous avons tous reçu... Mais Marie, comme le remarque justement saint Bernard, est l'aqueduc, ou bien le cou qui rattache le corps à la tête et transmet au corps l'influx de la tête. Oui, Elle est le cou de notre chef, moyennant quoi celui-ci communique à son corps mystique tous les dons spirituels. Il s'en faut donc grandement, on le voit, qui nous attribuions à la Mère de Dieu une vertu productrice de la grâce qui est de Dieu seul. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ et qu'Elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la Rédemption (association qui lui valut d'être la réparatrice du monde), Elle nous acquiert de congruo, (en charité) comme disent les théologiens, ce que le Christ nous a mérité de condigno (en stricte justice), et Elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces* ». [...]

Nous nous abstenons de prendre parti dans le différend qui oppose les auteurs touchant l'interprétation du canon marial tel qu'il est énoncé ici¹ ; car les raisons ni des uns ni des autres ne nous paraissent suffisamment convaincantes. Mais une chose nous semble certaine : quelle que soit la signification que dans l'occurrence Pie X attache à cet axiome traditionnel, il n'en atteste pas moins, par tout le contexte, la collaboration de la Vierge à notre Rédemption objective². En effet, même si l'on formule la pensée du pontife comme suit : Marie nous obtient maintenant de congruo (en charité) par son intercession, ce que le Christ nous a mérité de condigno (en stricte justice), il reste que cette intercession de congruo (en charité) est motivée par l'association de Marie à l'œuvre de notre restauration objective, association qui fit d'Elle la réparatrice de l'humanité. **Il n'en faut pas plus, croyons-nous, pour ranger Pie X parmi les partisans de la Corédemption mariale.**

Tous les documents ultérieurs de ce pape n'infirmen en rien cette conclusion. Tout au contraire. On sait, du reste, que c'est durant les années du pontificat de Pie X que le titre de *Corédemptrice* figure officiellement à trois reprises dans les décrets de la Congrégation des Rites et du Saint-Office³. ✍

¹ L'auteur cite en latin ce qu'il vient de formuler en français : *De congruo, ut aiunt, promeret nobis quae Christus de condigno promeruit.*

² Il s'agit du fruit de la Passion considéré avant toute application aux âmes que l'on appelle *Rédemption subjective*. Voir note 4, page 1 du bulletin.

³ L'auteur signale, en bas de la page 65 (*op. cit.*), ces références : AAS, 41, 1908, p. 409. AAS, 5, 1913, p. 364. AAS, 6, 1914, p. 108.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du Traité)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chap. IV. Pratiques de la parfaite dévotion (226-273)

§ I. Exercices préparatoires et consécration (227-233)

1. Mois préparatoire (227-230)

2. La Consécration (231-232)

a. Les prières préparatoires

b. La consécration proprement dite

2. La consécration mariale montfortaine, suite

b. La consécration proprement dite

Se rappelant que la cause de l'infidélité de tant de chrétiens et de ses infidélités personnelles a été l'oubli des promesses du baptême, (Montfort vient encore de le redire tout à l'heure), il les renouvelle et ratifie en pleine connaissance de cause : « *Moi, N..., pécheur infidèle, je renouvelle et ratifie aujourd'hui entre vos mains, les vœux de mon baptême. Je renonce pour jamais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je me donne tout entier à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie, et afin que je Lui sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici.* » N'a-t-il pas été prouvé précédemment que parfaite consécration à Jésus-Christ égale (est identique à la) parfaite rénovation des vœux du baptême ? (VD 126-130).

La phrase : « *Pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie* », nous montre le but de notre donation à Jésus : ce n'est pas pour jouir de ses faveurs ; ce n'est pas pour monter sur le Thabor ; c'est pour porter sa croix, selon l'enseignement de la Sagesse éternelle incarnée : « *Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il Me suive* » (Mt XVI, 24 ; Lc IX, 23).

Autrefois les éditeurs rattachaient les dernières paroles à la phrase suivante. Cela donnait « *Et afin que je lui sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici, je vous choisis aujourd'hui ô Marie...* » etc. D'aucuns préféraient encore cette manière de lire. L'autographe du bienheureux reproduit dans l'édition-type de *l'Amour de la Sagesse éternelle*, (entre les pages 302 et 303 de cette édition-type), n'autorise nullement cette prétention. Il y a un point à la ligne entre les mots « *jusqu'ici* » et les suivants, « *je Vous choisis* », qu'il commence à souligner. Le

sens nouveau créé par cette façon de lire serait objectivement acceptable. Mais il ne correspond plus aux explications fournies par Montfort dans le chapitre sur la *Nature de la Parfaite Dévotion*.

L'oubli ou la non-ratification des vœux de baptême ont été la cause des infidélités de ceux qui renoncent à Jésus pour ne pas avoir à porter sa croix. On ne peut donc absolument pas faire abstraction du but poursuivi par le renouvellement ou la ratification : la fidélité parfaite à Jésus-Christ dans l'acceptation de la croix quotidienne.

Il a été établi aussi que parfaite consécration à Marie égale (vaut) parfaite consécration à Jésus. C'est pourquoi, la donation totale et absolue va être faite à Marie, pour arriver, par Elle, jusqu'à son divin Fils. Ces paroles sont extrêmement importantes. Il n'y a pas un mot à changer, et, par ailleurs, ces mots sont clairs, après ce qui a été dit pour les expliquer : « *Je Vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la cour céleste pour ma Mère et Maîtresse, je Vous livre et consacre en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur de mes bonnes actions passées, présentes et futures, Vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité.* »

À noter dans cette formule véritablement essentielle et résumant en peu de mots toute la doctrine montfortaine : - l'association des mots « *Mère et Maîtresse* », titres de Marie qui nous permettent de nous dire nous-mêmes ses « *enfants et esclaves* » ; - l'association des verbes : « *Je vous livre et consacre* » : on livre à Marie ce sur quoi Elle a droit et dont on se sépare complètement (par exemple la valeur des bonnes œuvres), et on Lui consacre au contraire ce qui Lui appartient également mais dont on ne peut se séparer, par exemple, notre corps avec tous ses sens (vue, odorat, goût, ouïe et toucher) et notre âme avec toutes ses facultés (intelligence, volonté, mémoire, imagination). On en reste le dépositaire, mais tout doit être employé à honorer Marie ; - l'expression : « *En qualité d'esclave* » : esclave d'amour, puisque cette donation provient d'un libre choix, fruit de l'amour surnaturel. Cette donation reconnaît au maître ou à la maîtresse une plénitude de possession et une liberté de disposition, englobant non seulement la vie terrestre, mais la vie éternelle.

À suivre... ✍

Retraites mariales montfortaines

❖ Du 6 au 11 décembre 2021 (mixte, 19 places)

❖ Du 17 au 22 janvier 2022 (mixte, 19 places)

Moulin du Pin (53). Directeur : abbé G. Castelain
Inscriptions : Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

La Corédemption dans le *Traité de la vraie dévotion*



Saint Pie X a révélé le 27 décembre 1908 qu'il avait tenu à relire le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* pour rédiger son encyclique mariale de 1904. **Georges Rigault** y fait allusion dans sa biographie : « *Quand le pape Pie X composa en 1904, l'encyclique pour le jubilé de l'Immaculée Conception, il relut le livre du grand théologien de la Vierge (le Père de Montfort), et on a pu dire qu'il s'en imprégna au point d'avoir conféré aux pensées et aux paroles de Montfort la souveraine autorité de son magistère* » (*Traditions françaises*, Tourcoing, 1947, p. 195). **Le Père Mura** confirme que « *Pie X surtout a mis, dans un relief saisissant, la doctrine de la médiation universelle de Marie et de sa maternité spirituelle dans sa belle encyclique Ad diem illum, qui n'est en substance qu'une transposition du livre de La vraie dévotion du bienheureux de Montfort : le saint pontife était d'ailleurs un admirateur fervent du célèbre petit traité... Aussi bien, trouve-t-on, dans cette encyclique mariale, non seulement les pensées les plus familières du grand serviteur de Marie, mais souvent même ses expressions* » (*Le Corps mystique du Christ*. A. Blot, Paris, 1937. II, p. 132). **Le Père Hupperts**, montfortain, affirme de cette encyclique mariale : « *La thèse de la maternité spirituelle de Marie découlant de sa maternité divine et constituant le fondement de sa médiation universelle, et la thèse corollaire, celle qui montre que Marie est le moyen le plus apte et le plus efficace pour faire connaître le Christ et nous unir à Lui, forment la partie doctrinale de ce document pontifical qui vient compléter le programme de la première encyclique de l'auguste pontife : Instaurare omnia in Christo... per Mariam. L'idée maîtresse du traité [de la vraie dévotion] est, à n'en pas douter, devenue le programme du pontificat de saint Pie X* » (*Revue Marie*, sept-oct. 1952, Nicolet, Québec, p. 94).

Voici une de ces idées du *Traité*, qui touche à la Corédemption, reprise par saint Pie X : « *Ce Dieu fait homme a trouvé sa liberté à se voir emprisonné dans son sein... Il a glorifié son indépendance et sa majesté à dépendre de cette aimable Vierge dans sa conception, en sa naissance, en sa présentation au temple, en sa vie cachée de trente ans, jusqu'en sa mort, où Elle devait assister, et pour être immolé par son consentement au Père éternel, comme autrefois Isaac par le consentement d'Abraham à la volonté de Dieu. C'est Elle qui l'a allaité, nourri, entretenu, élevé et sacrifié pour nous* » (VD 18).

Le pape François et la Corédemption



Le pape François, dans une homélie du 12 décembre 2019, a affirmé que Marie « ne s'est jamais présentée comme Corédemptrice ». Il a ajouté : « Ne nous pardons pas dans ces sottises ». Le 24 mars 2021, le pape réaffirmait une nouvelle fois : « Il n'y a pas de corédempteurs avec le Christ. [...] La Vierge comme Mère à laquelle Jésus nous a confiés, nous enveloppe tous ; mais comme Mère, pas comme déesse, pas comme Corédemptrice ».

Sur ce point, François est en rupture avec ses prédécesseurs d'avant Vatican II. En effet, dans le volume des *Enseignements pontificaux de Solesmes, Notre-Dame* (Desclée, 1958), on peut lire le résumé de l'enseignement des papes à ce sujet : « **Marie est Corédemptrice. Marie a des liens avec la Rédemption : Elle la commence, Elle y coopère, Elle y prend réellement part, et Elle rachète le genre humain comme associée au Rédempteur, et donc comme Corédemptrice. Sa Corédemption est d'abord médiate ou indirecte. Elle est médiatrice en devenant Mère, puisqu'Elle donne le Christ Sauveur. Par son libre consentement à l'Incarnation, Elle donne et prépare la victime du sacrifice : Corps et Sang du Christ sont le corps et le sang de Marie. (...) Elle est Mère du Christ pour notre salut. (...) Elle conduit le Christ à son œuvre de Rédemption jusqu'à la Croix. Sa Corédemption est aussi directe. Marie acquiert toute grâce par sa participation à la Croix. Elle est unie à son Fils crucifié, joignant ses souffrances à celles de son Fils, ainsi que ses larmes. Par sa charité et par son cœur, Elle meurt avec Jésus. Elle est par cette union, réparatrice et cause de salut. Elle a racheté les hommes, par mode de sacrifice : Marie présente la Victime du salut, l'offre pour nous à la Justice divine. Elle se donne Elle-même comme Mère et Médiatrice : Elle offre son amour et ses droits maternels. Elle est volontairement présente au Sacrifice rédempteur, en offrant le sacrifice d'une mère. En résumé, de l'Annonciation au Calvaire, Marie s'est étroitement unie au Sacrifice de son Fils. Elle a racheté les hommes par mode de mérite : Marie, par ses mérites, prend part à la Rédemption ; ils sont proportionnés à sa sainteté, à son union au Christ. Elle [nous] mérite de congruo (en charité) ce que le Christ [nous] a mérité de condigno (en justice). Elle complète la Passion du Christ plus que les autres chrétiens. Elle recueille l'héritage de labeur que Lui a légué son Fils. Le Christ en Croix confirme ce dessein de Dieu sur Marie » (op. cit. pp. [40]-[42]).**

Les 150 motifs qui nous obligent à dire le saint Rosaire



Ce Rosaire est tiré du Livre des Sermons.
Il résume le Secret admirable du très saint Rosaire.

Quatrième Mystère glorieux

L'Assomption

Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette quatrième dizaine en l'honneur de la Conception immaculée et de l'Assomption en corps et en âme de votre sainte Mère dans le Ciel, et nous Vous demandons, par ces deux mystères et par son intercession, une vraie dévotion envers une si bonne mère, pour bien vivre et bien mourir. Ainsi soit-il.

Notre Père. Manière de bien réciter le Rosaire.

[Aux 10 Ave :]

1. Il faut le dire purement, sans attache au péché mortel.
2. Saintement, sans aucune mauvaise intention.
3. Attentivement, sans aucune distraction volontaire.
4. Lentement, posément, en faisant des médiantes.
5. Dévotement, en méditant les mystères.
6. Modestement, sans immodestie, à genoux.
7. Entièrement, sans partage et tous les jours.
8. Secrètement, lorsqu'on le dit tout seul.
9. Publiquement, et à deux chœurs [en public].
10. Constamment, jusqu'à la mort.

Gloire au Père... [Puis :] Grâces du mystère de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment dévotes envers Marie. Ainsi soit-il.

Les 33 Pénitents...

Samedi 18 septembre 2021

Alexis Berriot ☎ 06.47.87.49.68.

✉ alexis.berriot@gmail.com



❖ 2 919 membres au 22 août 2021.

❖ Le samedi 4 septembre 2021, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ Les reçus fiscaux sont à demander au moment du don (à l'ordre de C.M.R.C. – F.S.S.P.X).

❖ La Confrérie sur Internet : site *La Porte Latine*.
Courriel : cmrc@fsspx.fr

❖ IPNS. Responsable de publication :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.